



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient exceptionnellement à huis clos et en présence, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement et que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres, une séance ordinaire de son conseil, le premier (6e) jour du mois de juillet 2020 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière, présent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Denyse Blanchet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Période de questions	Information
1.3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 ^{er} juin 2020	Décision
	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2020	Décision
1.4	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5	Adoption des comptes à payer	Décision
1.6	Dépôt de la situation financière au 30 juin 2020	Information
1.7	Suivi des dossiers municipaux	Information

2. Administration

2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2	Amplificateurs d'ondes cellulaires au garage municipal et au centre communautaire	Décision

3. Infrastructures municipales

3.1	Site d'enfouissement sanitaire Disraeli : refinancement d'un montant de 190 200 \$	Décision
3.2	Chemin des Quarante : lettre de Boisés Robert Hallé	Décision
3.3	Discussions au sujet de l'utilisation de l'église de Stratford au service de l'ensemble de la communauté	Information

4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5. Services de proximité, développement et tourisme

5.1	Demande d'appui concernant l'amélioration de l'établissement	Information
-----	--	-------------

- du CHSLD et CLSC de Lambton
- 5.2 Consentement de la Municipalité à ce que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki-Bureau du Ndakina obtienne un permis de recherche archéologique Décision
- 6. Communications et participation citoyenne**
- 7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**
- 7.1 Demande d'aide financière pour la campagne de financement « Passe moé la puck pis j'vas atteindre mon but » Information
- 7.2 Remplacement des bandes de la patinoire Décision
- 8. Finances, budget et taxation**
- 9. Urbanisme et environnement**
- 9.1 Service en environnement : Marie Christine Picard Décision
- 9.2 Décision de la CPTAQ relativement à la demande de Groupe Nadeau inc. pour l'exploitation d'une sablière-gravière Information
- 9.3 Projet de règlement n° 1175 modifiant le règlement de zonage n° 1035 afin de bonifier la réglementation Décision
- 10. Sécurité publique**
- 10.1 Adoption – Projet de règlement n° 1180 modifiant le Règlement n° 1126 concernant les limites de vitesse sur tout le territoire de Stratford Décision
- 10.2 Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19 Information
- 11. Affaires diverses**
- 12. Liste de la correspondance**
- 12.1 Lettre du Domaine des Hauts Cantons 4 juillet 2020 Information
- 13. Période de questions**
- 14. Certificat de disponibilité**
- 15. Levée de la séance**

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour en ajoutant les points suivants : 3.3 Discussions au sujet de l'utilisation de l'église de Stratford au service de l'ensemble de la communauté, 5.2 Consentement de la Municipalité à ce que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki-Bureau du Ndakina obtienne un permis de recherche archéologique, 9.3 Projet de règlement n° 1175 modifiant le règlement de zonage n° 1035 afin de bonifier la réglementation, 12.1 Lettre du Domaine des Hauts-Cantons 4 juillet 2020 et en modifiant le point 5.1 pour un point d'information.

1.2 Période de questions

Comme la séance se tient exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel # 2020-029, de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, il n'y a pas de questions de citoyens. Les citoyens sont invités à communiquer par téléphone ou par courriel.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 tel que remis par la directrice générale.

2020-07-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2020

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2020 tel que remis par la directrice générale.

2020-07-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 6 juillet 2020

8	DANY ST-ONGE (vêtements et déplacements juin)	459.97 \$
9	BILO-FORGE INC.	24.26 \$
15	GESCONEL INC. (enveloppes, étiquettes, chemises, chemises suspendues)	619.02 \$
16	L'ECHO DE FRONTENAC INC. (offre d'emploi inspecteur adjoint)	251.11 \$
17	MRC DU GRANIT (quote-part)	59 190.63 \$
21	J.N. DENIS INC. (réparation Western, Peterbilt et inspections véhicules voirie et incendie)	1 655.38 \$
29	VILLE DE DISRAELI (quote-part enfouissement)	4 415.82 \$
37	ROULEAU & FRERES SPORTS INC (scie à chaîne)	741.58 \$
52	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutation)	60.00 \$
55	BENOIT BOISVERT (déplacements mai et juin)	91.50 \$
156	A.D.M.Q. (webinaires congrès 2020)	431.16 \$
295	LES COMMUNICATIONS JN-PIERRE PATRY (publicité dans le bottin)	396.66 \$
332	CLINIQUE VETERINAIRE DU LAC AYLMEYER (classeur)	172.46 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (diesel et essence, réservoir au garage)	7 735.69 \$
480	GARAGE LUC BELIVEAU	292.75 \$
621	LA FERME DU PETIT LAC INC. (balles de paille)	40.00 \$
654	NAPA DISRAELI (0609) (attaches, nettoyeur, lumière)	122.97 \$
691	SINTO INC. (graisse)	274.22 \$
697	TRANSPORT ORDURIER RÉGION DE L'AMIANTE (cueillette et transport des matières organiques et résiduelles)	10 879.52 \$

762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (urée, attaches)	224.10 \$
889	PROPANE GRG INC. (location réservoir)	57.49 \$
921	TRANSPORT ADRIEN ROY & FILLES (abat-poussière)	33 641.68 \$
1046	MEDIAL CONSEIL SANTE SECURITE INC (prévention juillet à décembre)	624.29 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtement)	248.66 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (traitement des déchets mai)	8 935.63 \$
1084	INSP. D'ECHELLES DENIS THIBAUT (inspections échelles incendie)	282.84 \$
1102	GARAGE SERGE LUCAS (huile)	30.50 \$
1103	GSC COMMUNICATION INC. (installation de 2 lignes téléphoniques)	377.12 \$
1142	PUBLIFORME INC. (coroplast Domaine Aylmer)	402.41 \$
1320	RAYNALD DOYON (nettoyant, distributeurs à savon)	302.96 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau)	789.32 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF	324.85 \$
1396	TRAVAUX AGRICOLES RICHARD LAPOINTE (débranchement)	7 530.86 \$
1438	GROUPE NADEAU (pierre)	498.90 \$
1468	ENTREPRISES DAN VIC (débranchement)	3 062.93 \$
1498	GROUPE TI (sauvegarde, office, frais mensuel mai et juin)	947.61 \$
1500	QUATORZE COMMUNICATIONS INC. (hébergement du site web, renouvellement nom domaine)	217.25 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires)	398.40 \$
1530	AQUATECH (honoraires mai 2020)	1 865.18 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MEGANTIC	104.66 \$
1558	DANIA BOISVERT	13.38 \$
1561	VITRERIE MEGANTIC INC (plexiglass Domaine Aylmer et loisirs)	195.63 \$
1564	JUBINVILLE ET ASSOCIES ARCHITECTES (développement le cœur du village)	5 605.61 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	154 536.96 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2020-07-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 30 juin 2020

La directrice générale/secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 30 juin 2020. M. Richard Picard commente la situation en indiquant que le niveau de dépenses est à la hauteur des dépenses prévues et qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Infrastructures municipales

- Le plan de maintenance du service de l'aqueduc et des eaux usées a été déposé au comité responsable des infrastructures. La mesure des boues septiques et le calibrage des débitmètres à la station des eaux usées sont prévus. Le compagnonnage de notre préposé à l'aqueduc débutera sous peu avec la firme Aquatech.

Services de proximité, développement et tourisme

- Au Parc du Lac-Aylmer, la tarification journalière est en application depuis le 22 juin. Cela est relativement bien accepté par ceux qui fréquentent le parc. Cela permet d'aider aux paiements des frais en surplus occasionnés par les mesures sanitaires obligatoires. La billetterie électronique permet aussi de s'assurer du nombre de présences. Il faut rappeler que c'est toujours gratuit pour les résidents de Stratford sur présentation d'une preuve de résidence. Une bonne équipe est en place pour permettre la fréquentation du parc. L'accès au parc se fait par la route et non par le lac.

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- Les membres du Conseil ont rencontré les membres du Conseil d'administration de Communication Stratford pour échanger sur l'accessibilité du réseau internet pour les citoyens de Stratford et les défis que cela pose de donner accès à l'ensemble des citoyens. Cet enjeu est intégré dans le plan de développement Stratford 2030 et la Municipalité devra analyser à un moment ce qu'elle devrait faire pour appuyer cette démarche.
- Le rapport annuel de la bibliothèque témoigne d'une légère progression des abonnés. En 2020, il y avait un plan de match plus élaboré mais la pandémie a mis un frein aux activités prévues. La bibliothèque reste un service peu utilisé et qui pourrait être mieux connu.
- Le SAE a reçu une subvention du Conseil du Sport et loisir de l'Estrie pour un projet de tennis auprès des jeunes.
- Le comité d'embellissement a aménagé les pots de fleurs et les plates-bandes à plusieurs endroits dans la municipalité. Les jardinières ont été installées en début de saison. Le comité souhaite réfléchir à d'autres projets d'embellissement.
- Le Cercle des fermières s'est approprié les règles sanitaires à mettre en place pour pouvoir rouvrir et permettre à leurs membres d'utiliser à nouveau les métiers à tisser. Il n'y aura pas de réunion cependant à ce moment-ci.
- Des travaux d'envergure à l'école Dominique-Savio sont débutés soit le remplacement des fenêtres et des portes. Nous avons appris le départ de la directrice actuelle, Mme Catherine St-Laurent, vers une autre école et ce, pour des raisons personnelles. La nouvelle directrice sera Mme Christine Huppé.

Urbanisme et environnement

- Le BAPE a reçu le mandat de tenir des audiences sur la ligne d'interconnexion Appalaches-Maine. Il est temps de s'inscrire pour intervenir surtout sur la façon qu'on souhaite que les travaux se fassent pour protéger nos milieux humides et hydriques.
- La municipalité a rencontré, avec le chef des travaux publics et l'inspecteur municipal, l'Association pour la protection du lac Elgin pour échanger sur des questions d'environnement et d'inspection. Les membres de l'association étaient plutôt satisfaits du sérieux avec lequel sont traités notamment la réfection des fossés, l'inspection des bandes riveraines et l'installation des fosses septiques.

Sécurité publique

- Il y a une rencontre le 7 juillet, des maires des municipalités du secteur sud des Appalaches pour poursuivre les discussions en vue de mettre en place une régie intermunicipale en sécurité incendie. La proposition de Stratford, à l'effet que la

base budgétaire soit en fonction du niveau de risques plutôt que l'évaluation foncière ou la population, a été acceptée par l'ensemble des municipalités.

2- Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

2.2 Amplificateurs d'ondes cellulaires au garage municipal et au centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE le signal des cellulaires ne peut être capté à l'intérieur du garage municipal et du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE les employés de travaux publics ne peuvent communiquer entre eux pour la poursuite des travaux ou en cas d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE cet enjeu est le même au centre communautaire et que la directrice générale est coordonnatrice des mesures d'urgence;

Il est proposé par Julie Lamontagne,
et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford autorise l'acquisition de deux amplificateurs d'ondes auprès de Claude Lefebvre au coût de 1 200 \$ avant taxes.

2020-07-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Infrastructures municipales

3.1 Site d'enfouissement sanitaire Disraeli : refinancement d'un montant de 190 200 \$

CONSIDÉRANT les travaux de conformité à réaliser en lien avec la fermeture de l'ancien site d'enfouissement;

CONSIDÉRANT que le surplus accumulé ne couvrira pas entièrement l'ensemble des coûts estimés pour la réhabilitation du site;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités impliquées pourraient devoir déboursier de nouveaux argents;

Il est proposé par Richard Picard,
et résolu :

D'APPUYER la position de Ville de Disraeli de procéder au financement tel que prévu selon l'échéancier pour les cinq dernières années d'un montant de 190 200 \$ tout en conservant l'argent du surplus pour les travaux.

2020-06-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.2 Chemin des Quarante : lettre de Boisés Robert Hallé

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a adopté dans sa résolution n° 1984-2164, le Règlement n° 824 dans le but de procéder à la fermeture d'une partie du Rang des Quarante;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a suivi pour ce faire les conseils de ses aviseurs légaux, soit le bureau d'avocats Monty Coulombe;

CONSIDÉRANT QUE M. Robert Hallé, au nom des propriétaires du Chemin des Quarante poursuit ses démarches afin de démontrer que la décision de la Municipalité n'a pas été prise en complète légalité, comme en témoigne la lettre adressée à la Municipalité en date du 1^{er} juillet 2020 ;

Il est proposé par Julie Lamontagne,
et résolu :

DE RAPPELER aux propriétaires concernés que seul un jugement d'une Cour de justice peut invalider le règlement adopté par la Municipalité et qu'en conséquence, la Municipalité ne donnera pas suite à leurs démarches autrement que dans le cadre de procédures devant un tribunal.

2020-07-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.3 Discussions au sujet de l'utilisation de l'église de Stratford au service de l'ensemble de la communauté

Dans le contexte de la discussion sur le plan de développement de Stratford, sur la revitalisation du cœur villageois, sur l'accessibilité à des lieux de rencontre adaptés, un premier contact a été fait avec le comité de gestion de la paroisse St-André-Bessette pour savoir où ils en étaient par rapport à leur projet concernant l'édifice de l'église de Stratford. Nous avons constaté une ouverture pour une éventuelle prise en charge de l'édifice par la Municipalité. Nous avons partagé chacun nos préoccupations et notre ouverture au maintien d'un lieu de culte, impliquant un maintien de la chapelle actuelle tant que la paroisse demeure active.

Nous avons convenu de rendre public nos discussions mais est arrivée la pandémie et on a attendu que les services religieux puissent reprendre pour diffuser un message commun. Mme Hélène Lessard, présidente du comité de gestion de la paroisse, a annoncé aux paroissiens lors de la messe tenue hier, que des discussions étaient en cours et nous le faisons en Conseil ce soir.

Mme Lessard a clairement parlé de vente de l'immeuble à la Municipalité compte tenu que le nombre de paroissiens tant à diminuer et que la Municipalité a besoin d'espace.

Le Conseil a autorisé des honoraires professionnels pour savoir ce qu'il était possible d'aménager dans l'édifice. Il y a des possibilités mais elles exigent des investissements importants. La Municipalité doit regarder les subventions auxquelles elle pourrait avoir accès, notamment pour aménager une bibliothèque.

4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5. Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Demande d'appui concernant l'amélioration de l'établissement du CHSLD et CLSC de Lambton

La Municipalité de Lambton s'est adressée aux municipalités nord de la MRC du Granit et à la MRC elle-même pour avoir un appui pour la rénovation du CLSC et du

CHSLD qui sont dans le même édifice. Il a été convenu avec la MRC de discuter d'abord avec le CIUSSS lors d'une rencontre qui aura lieu prochainement. Nous allons donc surseoir pour tenir compte des discussions qui auront lieu à cette occasion.

5.2 Consentement de la Municipalité à ce que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki-Bureau du Ndakina obtienne un permis de recherche archéologique

CONSIDÉRANT QUE la SGPLA, avec l'appui de la Municipalité, a déposé une demande de subvention au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit pour un projet de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc du Lac-Aylmer, et que cette demande a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la dite recherche s'inscrivent dans le projet de développement global du Parc du Lac-Aylmer, élaboré par la SGPLA, lequel vise à mettre en valeur le potentiel archéologique du territoire, dans le but d'inclure une offre culturelle pour les clientèles ciblées;

CONSIDÉRANT QUE la SGPLA souhaite confier au Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki le mandat d'effectuer des travaux de fouilles archéologiques sur le terrain du Parc du Lac-Aylmer, dont la Municipalité est propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur le patrimoine culturel du Québec impose l'obligation d'obtenir un permis de la ministre avant d'effectuer des fouilles ou des relevés archéologiques;

CONSIDÉRANT QUE lorsque les fouilles doivent être faites sur un immeuble qui n'appartient pas à celui qui demande un permis de recherche archéologique, celui-ci doit joindre à sa demande le consentement écrit du propriétaire de l'immeuble;

Il est proposé par Marc Cantin,
et résolu

QUE la Municipalité du Canton de Stratford consente à ce que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki-Bureau du Ndakina demande à la ministre, un permis de recherche archéologique au Parc du Lac-Aylmer et mandate Mme Lucie Domingue, secrétaire-trésorière de la SGPLA à signer l'entente et le consentement et tout autre document relatif à la recherche.

2020-07-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Communications et participation citoyenne

7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

7.1 Demande d'aide financière pour la campagne de financement « Passe moé la puck pis j'vas atteindre mon but »

Le conseil municipal a reçu le comité de citoyens qui présente la campagne de financement pour le maintien des activités sur glace à l'aréna de Disraeli. Suite à cette présentation, une rencontre a réuni cinq maires et mairesses de municipalités interpellées par le comité de citoyens, la municipalité de Disraeli Paroisse ayant déjà décidé de participer à cette campagne de financement. Les maires ont convenu de recommander à leur conseil de ne pas prendre de décision lors de leur séance de juillet afin de permettre des discussions dans chacune des municipalités. Le sujet sera donc ramené à la séance du conseil du mois d'août.

7.2 Remplacement des bandes de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE les bandes de la patinoire ont atteint leur fin de vie et ne peuvent être réparées;

CONSIDÉRANT QUE les bandes de la patinoire présentent des risques de blessures pour les utilisateurs;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des loisirs de procéder au remplacement des bandes de la patinoire en diminuant toutefois sa superficie;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de mettre à la disposition des citoyens des installations adéquates pour la pratique de l'activité physique;

Il est proposé par André Therrien,
et résolu

D'AUTORISER la direction générale à préparer un appel d'offres sur invitation pour l'achat et l'installation de nouvelles bandes de patinoire pour l'hiver 2020.

2020-07-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8. Finances, budget et taxation

9. Urbanisme et environnement

9.1 Service en environnement : Marie Christine Picard

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'inspection des bandes riveraines par des visites sur le terrain et d'en vérifier la conformité;

CONSIDÉRANT la nécessité d'informer et sensibiliser les propriétaires riverains sur la réglementation relative aux bandes riveraines d'en le but de la faire respecter;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas trouvé de candidat pour combler un emploi d'été à titre d'inspecteur adjoint en environnement afin de poursuivre le travail entrepris à cet effet depuis quelques années;

CONSIDÉRANT que les sommes requises sont disponibles au budget;

Il est proposé par André Therrien,
et résolu :

D'AUTORISER une banque de 200 heures à 45 \$ /heure à l'entreprise Marie Christine Picard, Service en environnement et de rembourser les frais de déplacement selon ce qui est prévu au règlement 1176.

2020-07-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Décision de la CPTAQ relativement à la demande de Groupe Nadeau inc. pour l'exploitation d'une sablière-gravière

La Municipalité a appuyé en janvier 2020 cette demande d'autorisation de renouvellement de l'exploitation pour une période de 10 ans pour le Groupe Nadeau

inc. La CPTAQ a rendu une décision favorable moyennant certaines conditions à respecter.

9.3 Projet de règlement no 1175 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de bonifier la réglementation

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives aux maisons mobiles dans certaines zones;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les définitions de roulottes et maisons mobiles;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives aux superficies minimums pour les bâtiments principaux pour certaines zones;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les limites de certaines zones de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE ces intentions nécessitent une modification au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 4 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'avis public a été émis pour une assemblée de consultation publique le 6 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 et d'autres subséquents que toutes procédures qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal ont été suspendues;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté ministériel # 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020 prenant effet le 6 juillet permet de reprendre les procédures autre que référendaire qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens en respectant les règles de distanciation physique;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

Article 1

Le règlement de zonage n°1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

Article 2

La grille des spécifications, feuillet 3 de 8 est modifiée afin de retirer l'article 8.2.1 des normes spéciales pour les zones Ru-1 à Ru-12.

Article 3

L'article 2.7 intitulé Terminologie est modifié afin de modifier les définitions suivantes :

Maison mobile (unimodulaire, maisons-modules) : habitation unifamiliale fabriquée en usine, isolée de tous ses côtés et conçue pour être occupée à longueur d'année. Elle est livrée entièrement équipée (canalisations, chauffage, circuits électriques) et peut être déplacée jusqu'à un terrain aménagé à cet effet, sur son propre train de roulement ou par un autre moyen. La longueur d'une maison mobile est supérieure à 11 m et sa largeur est supérieure à 3,5 m. Également, toute résidence dont le rapport largeur/profondeur est de 1 dans 4 ou plus est considérée comme une maison mobile.

Roulotte, tente roulotte ou motorisé : véhicule destiné à l'habitation saisonnière sis sur un châssis métallique, immatriculé, monté sur des roues, conçu pour s'auto-déplacer ou être remorqué par un véhicule automobile et destiné à abriter des personnes lors d'un court séjour en un lieu de façon saisonnière. Sa longueur maximale est de 11 m, sans compter l'attelage.

Article 4

Les grilles de spécifications 1 de 8, 2 de 8 et 3 de 8 sont modifiées afin d'ajouter la norme spéciale 7.2.4 aux zones A-1 à A-17, AFT1-1 à AFT1-7, îlot 85 et îlot 86 et Ru-1 à Ru-12.

Article 5

Le plan de zonage numéro STR-ZON-4 est modifié tel que démontré en annexe 1.

Article 6

Le plan de zonage numéro STR-ZON-1 est modifié tel que démontré en annexe 1.

Article 7

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

CONSIDÉRANT QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par André Therrien,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le projet de règlement suivant
PROJET RÈGLEMENT N° 1175 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°
1035 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION

QUE conformément aux *articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire Denis Lalumière, le 3 août 2020 à 19 h, au 165 avenue Centrale Nord, Stratford;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

2020-07-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10. Sécurité publique

10.1 Adoption – Projet de règlement n° 1180 modifiant le règlement n° 1126 concernant les limites de vitesse sur tout le territoire de Stratford

CONSIDÉRANT QUE des véhicules circulent souvent à des vitesses excessives sur

le chemin du Domaine-Aylmer, même arrivés près du bâtiment central;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin compte plusieurs courbes et que la visibilité est réduite à plusieurs endroits;

CONSIDÉRANT QUE des piétons traverseront le chemin aux endroits où des nouveaux sentiers pédestres seront aménagés;

CONSIDÉRANT QUE la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer (SGPLA), organisme à but non lucratif, qui a le mandat de veiller à la gestion et au développement du Parc, propriété de la municipalité, a sensibilisé la Municipalité à l'effet de modifier la limite de vitesse sur le chemin du Domaine-Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE l'article 626 du *Code de la sécurité routière (L.R.Q., c C-24.2)* permet à une municipalité de fixer par règlement la limite minimale ou maximale des véhicules routiers sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 par le conseiller M. Gaétan Côté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gaétan Côté,
et décrété ce qui suit :

Article 1

L'article 2, LIMITATION DE VITESSE, du règlement n° 1126 est modifié de la façon suivante : Signalisation au point 2. La limite de vitesse est établie à 40 km/heure sur les chemins publics suivants : on ajoute h) CHEMIN DU DOMAINE AYLNER.

Article 2

L'article 2, LIMITATION DE VITESSE, du règlement n° 1126 est modifié de la façon suivante : Signalisation au point 3. La limite de vitesse est établie à 50 km/heure sur les chemins publics suivants : on retire d) CHEMIN DU DOMAINE AYLNER.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

2020-07-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19

Selon le nouvel arrêté ministériel, la mesure concernant l'enregistrement des comités de sélection lors de l'ouverture des soumissions est levée.

Le centre communautaire est généralement ouvert et il demeure toujours prudent pour le citoyen de prendre rendez-vous par téléphone avant de venir.

11- Affaires diverses

12- Liste de la correspondance

12.1 Lettre du Domaine des Hauts Cantons 4 juillet 2020

Nous prenons acte du choix de M. Bruno Couture de maintenir son chemin privé.

13- Période de questions

Comme la séance se tient exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel # 2020-029, de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, il n'y a pas de questions de citoyens. Les citoyens sont invités à communiquer par téléphone ou par courriel.

14- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Denyse Blanchet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce premier (6e) jour de juillet 2020.

15- Levée de la session régulière

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 45.

2020-07-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Denyse Blanchet
Directrice générale et secrétaire-trésorière